

RAPPORT ALTERNATIF SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2030 POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LIEN AVEC LES LGBTI AU CAMEROUN

RÉDIGÉ PAR JEAN PAUL ENAMA ET YVES CYRILLE
TONKEU AU NOM DE HUMANITY FIRST CAMEROON
PLUS ET SOUTENU PAR COC NETHERLAND POUR LA
10E SESSION DU FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU
POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE TENU EN JUILLET

2022

Table des matières

A propos de nous.....	2
Résumé exécutif.....	2
Acronymes.....	3
Introduction.....	4
I. Les ODD en lien avec les politiques et les lois.....	4
1. Intégration des ODD dans les plans multisectoriels de développement durable au Cameroun 4	
2. Les ODD en lien avec l'application des traités de lois.....	5
II. ODD 4 : Éducation de qualité.....	6
1. Etat des lieux de l'éducation des LGBTI au Cameroun.....	6
2. Impact de la COVID19 sur l'éducation des LGBTI.....	8
3. Recommandations ;.....	9
III. ODD 5 : Egalité entre les sexes.....	9
1. Etat des lieux de l'égalité entre les sexes en lien avec la thématique LGBTI au Cameroun.....	9
2. L'impact de la COVID19 sur l'égalité entre les sexe au sein des LGBTI.....	12
3. Recommandations.....	12
Conclusion.....	12

A propos de nous

Humanity First Cameroon Plus(HFC+) est une organisation à base communautaire qui œuvre dans le domaine de la lutte contre le VIH en direction des groupes marginalisés et vulnérables que sont les populations clés. Nous luttons également contre toutes formes de discriminations à l'égard des droits des minorités sexuelles et de genre. Nous disposons d'un statut consultatif spécial au Conseil Economique et Social (ECOSOC) des Nations Unies. Nous existons depuis 2010 et travaillons sur toute l'étendue du territoire national camerounais. Nous offrons des services de santé sexuelle et reproductive et des services juridiques et sociaux à nos bénéficiaires.

Résumé exécutif

Le présent rapport est alternatif au rapport national soumis par l'Etat Cameroun pour l'Examen National Volontaire(ENV) portant sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) en Juillet 2022 lors du Forum Politique de Haut Niveau. En effet, il met en exergue la non inclusion des minorités sexuelles et de genre dans le programme de développement durable du Cameroun. A ce titre, une emphase a été mise sur l'évaluation de la mise en œuvre de l'ODD4 et l'ODD5 en rapport respectivement avec l'éducation et l'égalité de sexe auprès des personnes LGBTI. Ce rapport permet également de voir l'impact néfaste qu'a eu la COVID19 dans la mise en œuvre de ces objectifs.

Acronymes

CADHP : Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples

CADHP : Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuple

DSCE : document de stratégie pour la croissance et l'emploi

ECOSOC : Conseil Economique et Social des Nations Unies

ENV : Examen National Volontaire

EVA : Education Sexuelle à la Vie

FPHN : Forum Politique De Haut Niveau Pour Le Développement Durable HSH : Hommes ayant des rapports Sexuels avec d'autres Hommes

LBO : Lesbiennes, Bisexuelles, Queer

LGBTI : Lesbiennes, Gays, Bisexuel-Iles, Transgenre, Intersexués

ODD : Objectifs de Développement Durable

OSIG : Orientation Sexuelle et Identité de Genre

PSN : Plan Stratégique National sur le VIH

RITA : Réseau Indépendant des Trans Africains

SND30 : Stratégie Nationale de Développement 2020-2030

VIH : Virus d'Immuno déficient Humain

Introduction

Le Cameroun fait partie des pays qui se sont engagés à soumettre leur rapport dans le cadre l'Examen National Volontaire (ENV) pour la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durables (ODD) en 2022 lors du Forum Politique de Haut Niveau pour le développement durable (FPHN). Le thème retenu cette année est « Reconstruire en mieux après la maladie à coronavirus (COVID-19) tout en faisant progresser la mise en œuvre intégrale de l'Agenda 2030 pour le développement durable ». La rédaction du rapport de l'ENV doit être un processus national inclusif afin de ne laisser personne de côté, mais jusqu'à date, les organisations œuvrant auprès des personnes LGBTI au Cameroun n'ont pas été associées à ce processus. On se souvient encore par exemple de l'absence totale de données relatives aux minorités sexuelles et de genre dans le rapport de l'ENV soumis en 2019. C'est dans le souci de combler ce manquement habituel qu'il a été donné aux organisations de la société civile de soumettre un rapport alternatif pour décrire la situation des LGBTI en lien avec les ODD qui seront évalués cette année notamment les objectifs numéros 4, 5, 14,15 et 17¹. Dans le cadre de ce rapport, une emphase sera mise essentiellement sur l'évaluation de l'atteinte des ODD 4 et 5 portant sur l'éducation de qualité et sur l'égalité des sexes, le tout en lien avec les personnes LGBTI. Afin de rester dans le contexte de la crise sanitaire au COVID19, il sera également question de montrer le rôle délétère de la COVID19 dans l'atteinte de ces objectifs au cours de ces deux dernières années.

I. Les ODD en lien avec les politiques et les lois

1. Intégration des ODD dans les plans multisectoriels de développement durable au Cameroun
 1. D'un point de vue institutionnel, le Cameroun a élaboré sa Stratégie Nationale de Développement (2020-2030)² pour coordonner, suivre et évaluer les ODD. De cette stratégie, il en ressort que L'Etat fait face à de nombreux défis dans la mise en œuvre des ODD, notamment :
 - La nécessité d'une mise en cohérence des actions gouvernementales en matière de développement durable ;
 - La critique des structures et mécanismes de gestion des questions et des fonds de financement du développement durable ;
 - La non prise en compte de la durabilité dans la conception et la mise en œuvre des projets de développement camerounais ;
 - Le financement, le transfert de technologie et le renforcement des capacités sur le développement durable.
 2. Malgré ces défis, de nombreuses politiques et stratégies sont prises par le Gouvernement :
 - L'éducation, avec la stratégie sectorielle de l'éducation ;
 - L'égalité de genre avec l'avant-projet de texte légal portant régime de l'intégration du genre dans les politiques nationales de la croissance et de l'emploi ;
 - La santé avec les politiques de santé publique (couverture santé universelle ; plan stratégique national en ce qui concerne le VIH).
 3. En ce qui concerne le volet santé par exemple, de nombreux efforts sont faits au Cameroun pour l'inclusion des LGBTI. En effet, l'opportunité d'avoir un Plan Stratégique National(PSN) de lutte contre le VIH qui donne la part belle aux populations clés en précisant que les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes et les personnes transgenres sont

¹ 4-éducation de qualité; 5-égalité entre les sexes; 14-vie aquatique; 15-vie terrestre; 17-partenariats pour la réalisation des objectifs.

² Stratégie Nationale de Développement pour la transformation structurelle et le Développement inclusif 2020-2030 au Cameroun (SND30)

les plus à risque au VIH. C'est cette mention des populations clés dans le PSN qui permet aux organisations identitaires d'opérer dans un contexte légal pénalisant les LGBTI. En effet, le code pénal camerounais à travers l'article 347-1³ condamne les rapports sexuels entre personnes de même sexe. Cette loi est *in fine* à l'origine de nombreux abus et violation des droits des LGBTI. Le rapport annuel 2021 des violations des droits des LGBTI a par exemple répertorié 4116 cas d'abus à l'égard de ces populations.

2. Les ODD en lien avec l'application des traités de lois

4. Le Cameroun dans le cadre de sa politique de mise en œuvre des ODD a pour ambition de mettre sur pied au niveau national un Organisme de gestion de la Stratégie de développement durable au Cameroun. La mise en œuvre des traités et conventions sur l'environnement, l'éducation, la promotion du genre, la lutte contre la pauvreté et la faim, la lutte contre les pandémies ou encore l'accès à la santé et la protection des droits humains montre à suffisance le désir profond du Cameroun de parvenir à la réalisation des ODD d'ici 2030.
5. Malgré la faible implémentation à ce jour de ces traités et conventions, il faut noter que des efforts ont été faits sur plusieurs plans pour améliorer la mise en œuvre des ODD par le Cameroun sur le plan de l'éducation avec des politiques sectorielles sur l'éducation⁴ dans le but de promouvoir l'éducation et la formation professionnelle plus inclusive.
6. En ce qui concerne la promotion du genre, un avant-projet de texte⁵ qui a pour but d'améliorer la considération du genre dans le secteur de l'éducation et de l'emploi.
7. Avec la Stratégie Nationale de Développement-Cameroun 2030 (SND30), le pays dispose désormais d'un nouveau cadre de référence pour son action de développement au cours de la prochaine décennie. Elle s'articule autour des engagements internes et internationaux du pays tant sur le plan économique, social et environnemental⁶. La Stratégie Nationale de Développement-Cameroun 2030 s'appuie sur les leçons de la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) dont elle prend le relais jusqu'en 2030, dans la perspective de l'accomplissement des objectifs de la Vision 2035 qui ambitionne de faire du Cameroun « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité ».
8. Sur le plan régional, le Cameroun fait partie des états à qui s'applique la résolution 275 de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) sur la protection contre la violence et d'autres violations droits humains de personnes sur la base de leur identité ou orientation sexuelle réelle ou supposée. Cette résolution prise lors de la 55ème session ordinaire de la CADHP s'impose aux acteurs étatiques et non étatiques et exprime sa vive préoccupation au sujet de la montée des actes de violence qui continuent d'être commis à l'égard des personnes du fait de leur identité ou orientation sexuelle ou supposée⁷.
9. En plus de la Résolution 275, le Cameroun a également ratifié le traité de Maputo : protocole adopté par la deuxième session ordinaire de la conférence de l'Union Africaine à Maputo le 11 juillet 2003, relatif aux droits des femmes. Il interdit toutes formes de discriminations fondées sur la race, l'ethnie, la couleur, le sexe, la langue, la religion, l'opinion politique ou tout autre opinion, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance ou toute autre situation. Il s'inscrit sur la logique de l'article 18 de la Charte qui demande à tous les Etats d'éliminer toutes formes de discrimination à l'égard des femmes et d'assurer la protection des droits des femmes.
10. Sur le plan international, le Cameroun a ratifié plusieurs conventions et traités internationaux. Celle qui retient notre attention est la convention sur la torture et autres peines ou traitements

³ Est punie d'un emprisonnement de six(06) mois à cinq (05) ans et d'une amende de vingt mil (20.000) à deux cent mille (200.000) francs toute personne qui à des rapports sexuels avec une personne de son sexe.

⁴ Document de stratégie du secteur de l'éducation et de la formation au cameroun (2013-2020)

⁵ Avant projet de texte légal portant régime de l'intégration du genre dans les politiques nationales de croissance et de l'emploi

⁶ Stratégie nationale de développement 2020-2030 pour la transformation structurelle et le développement inclusif.

⁷Préambule de la résolution 275.

cruels, inhumains et dégradants⁸. Elle met en relief les principes proclamés dans la charte des Nations Unies, et reconnaît les droits égaux et inaliénables de tous les membres de la famille humaine. Elle prône la dignité inhérente à la personne humaine et au désir d'accroître l'efficacité de la lutte contre la torture ; ses articles 1 et 2 respectivement sur la définition de la notion de torture et sur la responsabilité des Etats de mettre en place un système de protection contre la torture quelle que soit la circonstance, ou l'autorité.

11. Au vu de ce qui précède, il ressort clairement que le Cameroun s'est doté d'instruments régionaux et internationaux qui protègent les droits des individus et qui s'inscrivent dans la perspective de développement durable de façon globale mais en particulier des ODD 4, et 5.

II. ODD 4 : Éducation de qualité

1. Etat des lieux de l'éducation des LGBTI au Cameroun

12. L'éducation est un moyen efficace qui permet à être humain d'accéder au marché de l'emploi et de pouvoir développer la société dans laquelle il vit. Malheureusement, les LGBTI sont souvent sujet aux intimidations et au harcèlement dans le système éducatif, ce qui les pousse souvent à décrocher avant l'obtention d'un diplôme.
 13. Les Nations Unies accompagnent le Cameroun dans sa recherche effrénée de la mise en œuvre des ODD d'ici 2030. L'accès pour tous à une éducation de qualité, but fixé dans le l'ODD 4, n'est toujours pas une réalité malgré les nombreux efforts effectués par le Gouvernement pour atteindre cet objectif. De nombreux gaps restent encore perceptibles. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement, les actions menées ont permis de réaliser des progrès importants en termes d'offre d'éducation, à travers la construction de plusieurs écoles et structures d'encadrement pour tous les cycles d'enseignement, la formation et le recrutement du personnel enseignant. On relève que le taux d'achèvement dans le cycle primaire a connu une augmentation, passant de 73% en 2012 à 76,7% en 2016, tandis qu'une baisse sensible a été observée en 2018 où il se situe à 67%. Au niveau du premier cycle du secondaire, ce taux a progressé de 68% en 2016 à 80,5% en 2018.
 14. Mais force est de constater que la Stratégie Nationale de développement n'est pas si inclusive dans son principe de ne "laisser personne de côté". Les besoins des LGBTI ne sont pas toujours pris en compte. Ils sont victimes d'intimidation et de violence en milieu scolaire, ce qui les poussent souvent à décrocher du système scolaire et à vivre dans un cycle infernal de pauvreté.
 15. Cette situation s'est encore considérablement détériorée avec la crise sanitaire au COVID19 qui a contraint les LGBTI à être surreprésentés dans le secteur informel à cause de la restriction gouvernementale pendant la pandémie au COVID19.
- Instrumentalisation des thématiques LGBTI dans le système éducatif
16. Au cours de ces dernières années au Cameroun, les thématiques LGBTI (genre, orientation sexuelle) ont souvent été instrumentalisées dans les manuels scolaires afin de les présenter comme étant au mauvais ascenseur social utilisé par certaines personnes dans l'optique de s'enrichir facilement. Les LGBTI sont aussi parfois présentés sous le prisme des pratiques occultes en lien avec la sorcellerie. Selon l'imagerie populaire au Cameroun, les personnes qui réussissent socialement sont celles qui ont "baissé la culotte", comme pour dire que pour réussir il faut être homosexuel. C'est cette idée qui avait été véhiculée par le journal l'anecdote en 2006 qui avait sorti le top 50⁹ des personnalités homosexuelles au Cameroun.

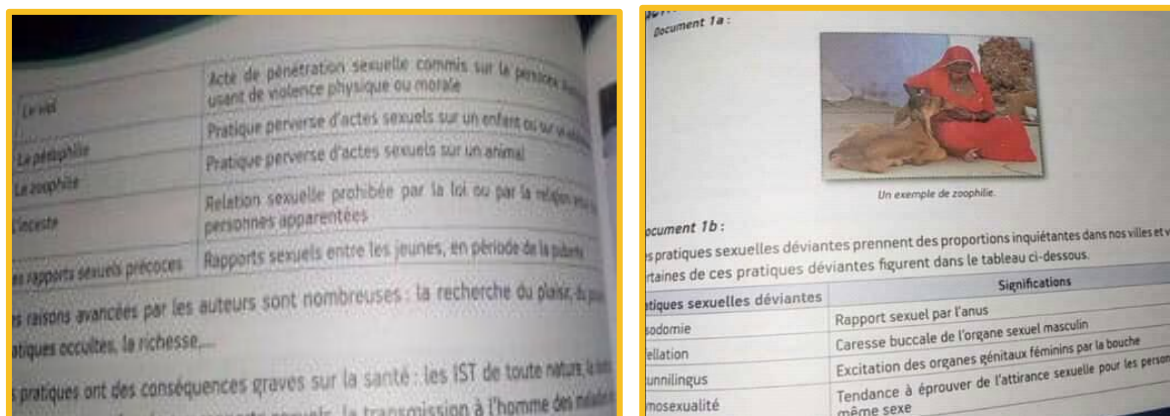
⁸ Adoptée et ouverte à la signature, à la ratification et à l'adhésion par l'Assemblée Générale dans sa résolution 39/46, du 10 décembre 1984 et entrée en vigueur le 26 juin 1987

⁹ En 2006, l'hebdomadaire L'Anecdote avait publié un « Top 50 des homosexuels présumés du Cameroun »

17. Dans certains livrets scolaires, la question de l'homosexualité est souvent présentée aux élèves dans le prisme des pratiques occultes. Pour les auteurs de tels ouvrages scolaires, ces associations négatives visent à convaincre les élèves à se détourner l'homosexualité et du chemin de la facilité. Certains enseignants quant à eux, supposés protéger les élèves et leur inculquer les principes de tolérance, se livrent souvent à des actes promouvant les discours de haine envers les LGBTI dans les écoles. Au cours de ces dernières années, les associations identitaires ont recensé de nombreux cas de violence et violation des droits fondés sur la base de l'OSIG dans les établissements scolaires au Cameroun. Il n'est malheureusement pas souvent possible d'y apporter des solutions car ces élèves sont encore mineurs, seules les actions de sensibilisation indirecte sont faites pour sensibiliser l'opinion publique sur ces abus dans les écoles.
18. Ces pratiques montrent l'importance qu'il y a à sensibiliser davantage les élèves sur différentes représentations et la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre. Ce type de pratique va en l'encontre des efforts du Gouvernement camerounais à s'aligner aux valeurs véhiculées par les différents traités et conventions internationaux ratifiés/ signés par l'Etat du Cameroun et qui visent à lutter contre toutes les formes de discriminations.

Cas illustratif 1: Parution d'un manuel éducatif homophobe

« En 2018, était paru au Cameroun un manuel scolaire intitulé "l'excellence en Science " pour les classes de 5eme de l'enseignement secondaire. Ce manuel qui avait fait polémique classait l'homosexualité parmi les pratiques déviantes au même titre que la zoophilie. »



Images du livre l'Excellence en Science

- Harcèlement et intimidation des LGBTI dans le milieu éducatif

19. De nombreux élèves LGBTI se sentent exclus du milieu scolaire à cause des intimidations et des violences qu'ils y subissent. Il est courant pour les LGBTI d'être souvent la cible des actes de violence de la part d'autres élèves en milieu scolaire. On note entre autres des insultes verbales à caractère homophobes, la violence physique et le harcèlement psychologique. Ces actes sont souvent perpétrés sous le regard passif du corps enseignant qui très souvent ne peut pas intervenir de peur d'être accusés eux-mêmes de soutenir les homosexuels. Dans de nombreux cas, ces situations de harcèlement scolaire aboutissent à une incapacité à obtenir un diplôme supérieur et au décrochage dans le système scolaire. C'est ce qui justifie que la plupart d'entre eux occupe les petits métiers du secteur informel car n'ayant pas eu la possibilité de continuer des études qui garantissent un emploi décent.

20. Le rapport¹⁰ de l'étude communautaire portant sur les besoins prioritaires des communautés lesbiennes, bisexuelles et queer (LBO) a démontré que les LGBTI et plus précisément les femmes LBO et les personnes transgenres sont confrontées au harcèlement et à l'intimidation en milieu scolaire. C'est ce qui justifie leur faculté à décrocher plus facilement des systèmes scolaires comparativement à la population générale.

Cas illustratif 2: Renvoi abusif en milieu scolaire.

« A cause de son apparence physique, une jeune fille âgée de 21 ans et élève de terminale dans un établissement scolaire de la ville de Yaoundé a été renvoyée de son école au mois de Mars 2018. Elle a toujours subi des injures et bien d'autres formes de violation de ses droits humains tout simplement parce qu'elle a une apparence masculine. Un jour à l'école, certains camarades se sont mis à l'insulter et se moquer d'elle en disant qu'elle a plutôt un pénis et non un vagin. Elle s'est sentie vraiment blessée et est allée se plaindre au surveillant général du lycée, mais à sa grande surprise, le surveillant a ignoré sa plainte mais lui a plutôt dit de changer sa vie car le lesbianisme n'est pas bien. Étant frustrée, cette jeune fille est partie du bureau du surveillant général pendant qu'il était encore en train de lui parler. C'est ainsi qu'elle a été convoquée au conseil de discipline et quelques jours plus tard elle a été renvoyée de l'école. »

Cas illustratif 3 : Agression verbale et renvoi de l'établissement scolaire.

« Au mois de Juin 2018 dans la région du nord-ouest à Bamenda plus précisément, un jeune-homme âgé de 18 ans a été renvoyé de son école suite à la découverte de son orientation sexuelle. Les faits se sont produits dans son école quand l'un de ses camarades de classe a raconté à leur enseignant qu'il a trouvé le gars en question un soir en train d'embrasser un autre garçon. Ce garçon a vraiment été humilié par son enseignant devant tous ses camarades de classe, et a été forcé à avouer en public qu'il est homosexuel. Ceci a poussé ses camarades à l'insulter et un camarade a même jeté ses cahiers par la fenêtre. Son enseignant a fait un rapport sur lui et l'a déposé à l'administration et sans tarder, il a été renvoyé. »

Cas illustratif 04 : Brimade et intimidation en milieu scolaire.

« Il s'agit d'un jeune homme gay de la ville de Yaoundé qui a subi multiple cas de violations de ses droits humains sur la base de son orientation sexuelle. Ses amis et camarades ont été au courant de son orientation sexuelle et par conséquent il reçoit toujours des traitements désagréables de leur part. Le chef de classe écrit toujours son nom sur la liste des bavards dans la salle de classe juste pour démontrer son homophobie envers lui. Il a toujours subi de la discrimination de la part de son entourage et surtout dans son école mais n'a jamais eu le courage de se plaindre. »

2. Impact de la COVID19 sur l'éducation des LGBTI

21. Les mesures de confinement prises comme moyen de prévention du COVID19 ont contraint les établissements scolaires à rester fermés. De nombreux élèves n'ont pas pu bénéficier d'une éducation de qualité, d'autres se sont même vus retirés des systèmes scolaires. La crise sanitaire au COVID19 semble avoir encore considérablement retardé le niveau d'avancement de la mise en œuvre de l'ODD 4 relatif à l'éducation de qualité. Certains groupes de populations qui avant la crise avaient un accès déjà limité à l'éducation ont vu cet accès encore

¹⁰ Kugbe, Y. & Akpokli, S. (2020). 'Pour en finir avec les labyrinthes, Portait de nos vécus. Une recherche communautaire sur l'évaluation des besoins prioritaires des communautés Lesbiennes, Bisexuelles et Queer. Dans six pays francophones d'Afrique de l'Ouest et du Centre: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali et Togo'. Amsterdam: COC Netherlands.

se détériorer pendant la crise sanitaire. C'est le cas des minorités sexuelles et de genre qui vivent dans un contexte marqué par la discrimination et la stigmatisation sociale. Ceci tandis que l'un des indicateurs de réussite concernant l'éducation de qualité vise à éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et à assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.

22. En octobre 2020, l'Expert Indépendant sur l'Orientation Sexuelle et l'Identité de Genre (OSIG), Victor Madrigal-Borloz, et le Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation, Kombou Boly Barry, ont fait part dans une déclaration commune de leur profonde inquiétude concernant l'intimidation, le harcèlement et l'exclusion des personnes LGBTI au sein des écoles, des universités et autres institutions éducatives. Ils ont également déclaré que la violence implicite se manifeste aussi à travers les politiques éducatives discriminatoires, les règlements, les programmes scolaires, le matériel pédagogique et les pratiques d'enseignement. Le 24 octobre 2019, l'Expert indépendant a également présenté un rapport¹¹ à l'Assemblée des Nations Unies, dans lequel il aborde les questions relatives à l'intimidation et au harcèlement à l'encontre des élèves LGBTI.

3. Recommandations ;

- Mettre en place dans les établissements scolaires des clubs de lutte contre les violences et les discriminations ;
- Développer des programmes scolaires inclusifs pour tous ;
- Sensibiliser les enseignants à l'éducation sans stigmatisation ;
- Inclure les thématiques OSIG dans les programmes d'éducation sexuelle et à la vie (EVA) ;
- Offrir une assistance psychologique aux élèves et étudiant LGBTI victimes de violation.

III. ODD 5 : Egalité entre les sexes

1. Etat des lieux de l'égalité entre les sexes en lien avec la thématique LGBTI au Cameroun

23. L'égalité entre les sexes est un idéal recherché par les Nations Unies à travers l'ODD 5, ici il s'agit de réduire au maximum les inégalités qui existent non seulement entre les hommes et les femmes mais aussi de reconnaître que les minorités sexuelles et de genre ont des droits en tant que personnes à part entière. La dynamique des Nations Unies en ce qui concerne le Cameroun du point de l'égalité de genre et de sexe se résume en des interventions précises axées sur les femmes notamment de :

- Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles ;
- Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation ;
- Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique ;
- Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation ;
- Renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes,
- Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent.

¹¹ "Vicious cycle of hatred" against LGBT people being fuelled daily, says UN rights expert | OHCHR

24. Ces interventions s'inscrivent dans la logique d'une société inclusive et moins discriminante, mais force est de constater que le Cameroun continue à déroger à ses devoirs et obligations en la matière. La discrimination et la stigmatisation des femmes et filles est encore existante, mais elle l'est encore plus envers les femmes et filles issues des minorités de genre et de sexe, avec une recrudescence des actes de viols collectifs et correctifs des femmes LBQ et personnes transgenres.
25. De plus, on constate qu'il y a un entendement qui reste exclusivement binaire dans la notion de sexe et de genre au Cameroun. Cet objectif ne cible en aucun cas les personnes transgenres de manière spécifique et les minorités sexuelles et de genre de façon générale. Les LGBTI faisant partie intégrante de la société, il serait important qu'ils aient les mêmes opportunités, les mêmes chances et que le sexe d'assignation à la naissance ne détermine pas la capacité à produire et surtout la capacité à participer de façon intégrale à la réalisation des objectifs de développement durable et la consolidation d'une société égalitaire.
26. Les différents rapports¹² de violations et de violences des droits des minorités genre et de sexe au Cameroun montrent à suffisance la recrudescence des actes de violences sur les minorités sexuelles et de genre. En effet, compte tenu du contexte légal discriminant envers les LGBTI, il en résulte qu'ils soient sujets à de nombreuses formes d'abus et de violation de leurs droits. La limitation des services, les licenciements abusifs, les renvois en milieu scolaire, l'expulsion de domicile, le refus de rendre service, la discrimination en milieu hospitalier sont là les principaux cas de violences donc elles font face au quotidien.
- Les inégalités observées dans le groupe des femmes lesbiennes, bissexuelles et queers (LBQ) au Cameroun
27. Inégalité pour l'accès aux soins de santé : Les femmes LBQ ont un accès limité aux services de santé comparativement aux autres minorités sexuelles et de genre. Dans le cadre de la lutte contre le VIH, seuls les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes (HSH) sont identifiés comme populations clés dans le PSN car hautement vulnérables à l'infection à VIH. C'est ce qui justifie que les différents programmes de lutte contre le VIH ciblent uniquement les HSH et excluent les femmes. Cela est très souvent un problème au sein des organisations identitaires œuvrant aux côtés des LGBTI, car comment comprendre qu'il y ait des services de santé sexuelle uniquement pour certaines catégories de minorités sexuelles et pas pour d'autres alors que sur le plan des droits humains, tous font face aux violences.
28. D'après ce rapport¹³ de l'enquête communautaire menée auprès des femmes LBQ, il existe très peu d'actions pour la prévention des infections au sein de ces groupes. Les services de prévention du VIH en direction des populations clés n'intègrent pas leurs besoins spécifiques. Le matériel de prévention du VIH inclut les préservatifs masculins et les gels lubrifiants. Les services gynécologiques ne prennent pas forcément en compte leurs besoins, le dépistage du cancer du col de l'utérus n'est pas effectué au sein de ce groupe. Le matériel utilisé pour le prélèvement cervico vaginal est jugé "invasif" pour les femmes lesbiennes qui n'ont jamais eu des rapports sexuels vaginaux avec un partenaire de sexe masculin.
29. Le personnel médical quant à lui n'est pas toujours formé à l'accueil sans discrimination des femmes LBQ. Elles subissent donc beaucoup de discrimination dans ces formations sanitaires du fait de leur apparence physique trop souvent jugée "masculine".

Cas illustratif 5 : Refus d'accès aux soins du fait de l'expression de genre

¹² Rapport 2018(1134cas), Rapport 2019(1380cas), Rapport 2020(2031cas), et Rapport 2021(4116cas)

¹³ Rapport d'évaluation des besoins de la communauté Trans* au Cameroun Mars 2020 (out and loud) réalisé par le RITA à Yaoundé, Douala, Bamenda et Bertoua (2020)

« Je suis une jeune femme camerounaise de 24 ans, très masculine car je pratique du sport au quotidien. Une fois, ayant des douleurs atroces au bas ventre, je me suis rendue à l'hôpital pour une consultation, une fois arrivée pour la consultation, j'ai passé plus de 4 heures de temps à me tordre de douleur et aucun personnel sanitaire ne s'est approché de moi. Ne pouvant plus supporter la douleur je me suis rapprochée d'une infirmière qui m'a fait comprendre que c'est la punition de dieu comme je suis un fille-garçon et qu'elle ne peut pas me toucher et aller à l'encontre de la volonté de dieu. »

30. Inégalité pour l'accès à un emploi décent : L'accès au marché de l'emploi pour les femmes issues de la population générale au Cameroun est inférieur à celui des hommes. Cet écart va encore plus se creuser pour les femmes issues des minorités sexuelles et de genre. En effet, les femmes LBO ont un accès faible au marché de l'emploi compte tenu du fait qu'elles n'ont pas toujours les diplômes ou qualifications requises pour bénéficier d'un emploi décent. D'après le rapport de l'étude communautaire suscitée a démontré que la grande majorité des femmes LBO vivent en dessous du seuil de pauvreté. Ce qui les rend vulnérables aux violences basées sur le genre et en proie aux violences sexuelles. Le dernier rapport 2021 de violation a trouvé que les femmes LBO sont trois fois plus susceptibles d'être victimes de violation du fait de leur orientation sexuelle ou identité de genre.

Cas illustratif 6 : Discrimination et stigmatisation sur la base de l'expression physique

« Je suis un jeune de 25 ans diplômé en informatique mais très efféminé : je me considère comme une personne trans, il y a eu un appel à candidature dans une structure et je suis allé avec un de mes camarades qui était moins bon que moi car j'étais major de ma promotion. Au moment de l'entretien, le responsable de la structure en me voyant me demande si je suis un homme ou une femme ? Et il me dit que mon dossier est bon, mon entretien était bien mais malheureusement mon attitude et mon physique sont des éléments qui ne lui permettent pas de me donner le poste car c'est fait pour des vrais hommes et on a recruté mon camarade qui lui était très masculin. »

- Les inégalités observées auprès des personnes transgenres

31. Lorsqu'on évoque l'égalité des sexes, on est toujours tenté de rester sous le prisme binaire en ne voyant que les hommes et les femmes biologiques. Or, il est important de noter qu'il existe aussi le genre non binaire, notamment les personnes transgenres.
32. Sur le plan sanitaire, elles ont des besoins, elles ont de nombreux besoins qui ne sont adressés. Le rapport d'évaluation produit par le Réseau Indépendant Trans Africain (RITA) a trouvé que les personnes transgenres ont un accès limité aux services de santé sexuels et reproductifs disponibles dans les hôpitaux. Bien que sur le plan du VIH, le PSN les identifie comme faisant partie des populations vulnérables auxquelles on devrait se focaliser si on veut vraiment finir avec le VIH d'ici 2030. D'après la même enquête du RITA, les personnes transgenres n'ont pas accès aux traitement hormonaux leur permettant de se conformer à leur identité de genre. Elles se livrent à l'hormonothérapie de façon sauvage et s'exposent ainsi à plusieurs autres risques sanitaires.
33. En ce qui concerne les violences, les personnes transgenres sont les plus exposées aux violations comparativement à tous les autres LGBTI. D'après les différents rapports de violation récemment produits au Cameroun ces quatre dernières années, on constate qu'elles se partagent le plus grand nombre de violations. Les violences intègrent aussi bien le milieu familial que les autres institutions sociales : travail, lieu de résidence et milieu de la santé ; ce qui montre l'extrême vulnérabilité de la population trans* et non binaire au Cameroun. Parmi les différentes violations auxquelles elles font face, on retrouve entre autre les insultes, les menaces, l'abandon financier par les familles ; expulsion des domiciles, refus de soins hospitaliers, abus sexuels et licenciement abusif.

Cas illustratif 7 : Arrestation arbitraire de deux femmes transgenres

« "Shakiro" la célèbre bloggeuse des réseaux sociaux et transgenre a été arrêtée par la gendarmerie le 09 février 2021 à Douala en compagnie de sa copine "Patricia". Les motifs de leur arrestation portaient sur le défaut de possession de la carte nationale d'identité et atteinte à la pudeur étant donné qu'elles portaient des vêtements conformes à leur identité de genre féminin. Elles ont été déposées à la prison de New Bell et incarcérées dans le quartier des hommes où elles ont été exposées à de nombreuses violences parmi lesquelles, le viol, et agressions physiques. A la sortie de prison, Shakiro a été victime de vindicte populaire dans son quartier et vit actuellement recluse et ne peut se déplacer. »

2. L'impact de la COVID19 sur l'égalité entre les sexes au sein des LGBTI

34. La pandémie de COVID19 a creusé l'écart qui existe entre les genres. De nombreuses années d'effort pour faire de cette égalité une réalité ont été réduits à néant. Les personnes transgenres qui jadis occupaient des fonctions dans le secteur informel ont perdu leurs emplois à cause des mesures de confinement édictées par le Gouvernement. En effet, les bars et les snacks et autre lieu de regroupement n'était pas autorisés à ouvrir. Un reportage¹⁴ réalisé par Amnesty International a démontré que la COVID19 a exposé les personnes transgenres à de nombreuses vulnérabilités. La perte des emplois a entraîné d'autres types de violations, ruptures abusive des contrats de bail, expulsions de domiciles familiaux et rejet social.
35. En ce qui concerne les femmes LBQ, on a très peu d'évidence sur l'impact que la COVID19 a pu avoir sur elles. Mais les données émergentes recueillies par ONU Femmes grâce à des évaluations rapides du genre sur l'impact du COVID-19 sur la violence faite aux femmes confirment une pandémie fantôme. Le rapport¹⁵ d'ONU FEMMES présente le premier ensemble de données fiables, représentatives à l'échelle nationale et entre les pays sur les thèmes de la violence à l'égard des femmes, de la sécurité des femmes à la maison et dans la sphère publique pendant le COVID-19 et de l'accès aux ressources, aux services, entre autres. On a enregistré une recrudescence de la violence sexuelle pendant cette période.

3. Recommandations

- Lutter contre toutes formes de violences et d'inégalités envers les minorités sexuelles et de genre ;
- Veiller à la répression des auteurs des actes de violences envers les minorités sexuelles et de genre ;
- Lutter contre les violences faites aux femmes et aux minorités sexuelles et de genre en milieu sanitaire ;
- Mettre en place un dispositif de signalisation et de réponses aux violences basées sur le genre ;
- Accentuer la sensibilisation et l'éducation sur le genre dans sa globalité ;
- Harmoniser les politiques nationales de gestion des violences faites aux femmes en incluant les minorités sexuelles et de genre.

IV. Conclusion

36. Le présent rapport alternatif vient en complément du rapport que le Cameroun a soumis pour l'Examen National Volontaire à forum politique de haut niveau sur les ODD qui seront évalués en juillet 2022. Il a été question d'évaluer la mise en œuvre des ODD4 et ODD5 auprès des

¹⁴ [TEMOIGNAGES: L'impact de la crise du COVID-19 sur les personnes transgenres au Bénin | by Amnesty West Africa | Medium](#)

¹⁵ ["Measuring the shadow pandemic: violence against women during COVID-19"](#)

minorités sexuelles et de genre que sont les personnes LGBTI. Il s'est également s'agit de montrer le rôle délétère de la pandémie du COVID19 à l'atteinte de ces objectifs. Le constat qui découle des différentes analyses faites est que le Cameroun fournit des efforts en ce qui concerne l'élaboration des textes légaux, la ratification des traités et conventions qui s'inscrivent dans la recherche d'un avenir meilleur, la croissance et le développement de ses populations, mais on note une faible inclusion des LGBTI. En effet, Il faut noter que des efforts restent encore à entreprendre en ce qui concerne l'inclusion sociale, la prise en compte des spécificités dans l'élaboration des politiques et leur mise en œuvre, la prise en compte des couches marginalisées et vulnérables. Un accent doit non seulement être mis sur l'éducation, la sensibilisation et la communication sur l'importance de l'atteinte des ODD ; mais aussi sur le respect des politiques et des engagements pris sur le plan des droits humains. Il est donc primordial, voir impératif de considérer les besoins spécifiques de population, mais aussi de veiller au respect des droits humains, de la dignité humaine ; d'inclure la société civile dans la mise en œuvre des politiques de développement durable dans le but de parvenir à atteindre ses objectifs d'ici 2035.

37. Nous interpellons donc ici au premier chef l'Etat du Cameroun à respecter ses engagements et à élaborer des politiques plus inclusives par rapport à la diversité de sa population ;
38. Nous interpellons également la communauté internationale, les organes de Nations Unies à accompagner la société civile à la mise en œuvre des ODD afin de contribuer de façon significative au développement durable ;
39. Nous interpellons enfin la société civile camerounaise à s'impliquer de plus en plus au développement durable et à servir d'organe d'éducation et de communication en ce qui concerne les ODD et leur importance d'ici 2035.

